

Moto-Club: Rochois C0780

N° d'épreuve FFM: 629

E-mail:

bureau.mcrochois@gmail.com

Date: 02/07/2023

Téléphone: 06.38.83.18.68

Lieu: Fillière, Thorens-Glières (74)

Organisateur technique: Joris VINCENT- Président MC ROCHOIS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

#### ARTICLE 1 I ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

#### ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LAGRANGE Eric	Licence :	135956
Président du Jury ou Arbitre*	HUGUES Dorian	Licence :	222814
Membre du Jury	VERNEX Marie-Claude	Licence :	023818
Membre du Jury	DUBOIS-PAGANON Eric	Licence :	009122
Commissaire technique responsable -	CHIES David	Licence :	057436
Responsable du chronométrage	LMAURA	Licence :	

<sup>\*</sup> Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

#### ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
50	6	8	50cc	20 €
65	7	H	65 cc	35 €
85	9	15	85 cc	35 €
125	13		125 cc 2tps	45 €
MX2	15		de 100 à 150 2tps - de 175 à 250 4tps	45 €
MXI	15		de 151 à 500 2tps - de 251 à 650 4tps	45 €
	21			8 8 1 8 8 8 8 15 8 16 8
			8 mm - 1 m -	E 48 8888 6 0.911 1.5
				5 to 50 0 0 1 to 2
		5 0		



### RÈGLEMENT PARTICULIER 2023 MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD

#### ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

#### <u>Licences à la journée :</u>

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON ■ OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

#### Contrôles administratifs:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

#### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

#### ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

#### ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

INITIOLS O I INICOLONISIONITO IN DE		
Nom du responsable médical	CHAMPAGNE Jacques	
Nom du responsable medicar	·	T I
Nombre de secouristes	. 12	Nombre d'ambulance(s)
Hôpital le plus proche	Annecy.Metz-Tessy	Temps de trajet (en min)

#### ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

Accès : Nom du site	Lieu dit "Chez le Prince Pennevaire'		
Adresse	Californian 74570 Thomas Clibus		

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : 45

En manche : 45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR : Pendant les essais : ...

En manche :

Caractéristiques : Longueur du circuit	1650 m
Largeur minimum de la piste	
Largeur de la grille	
Longueur de la ligne droite de départ	
Nombre d'OCP* *Officiels Commissaires de Piste	. 14



- Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

# DATE: 29 Avril 2023

#### VISA DE LA LIGUE

DATE:

09 MAI 2023

#### LIGUE MOTOCYCLISTE

AUVERGNE-RHONE-ALPES Z A. 18 Chemin de Hie Neuve 26600 A ROCHE DE GLUN Tel: 04 15 55 22 50

#### VISA DE LA FFM

DATE : Numéro :





Moto-Club: Rochois C0780

Date: 02/07/2023- Epreuve FFM 629 Lieu: Fillière, Thorens-Glières (74)



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
Samedi l er				
l 6h00	19h30	Contrôles administratifs	Toutes catégories	3h30mn
16h30	19h30	Contrôles techniques	Toutes catégories	3h30mn
Dimanche 2				
06h45	07h45	Contrôles administratifs	Toutes catégories	lh00
06h45	07h45	Contrôles techniques	Toutes catégories	Ih00
08h05	08h20	Essais libres	OPEN Groupe I	15 min
08h25	08h40	Essais libres	OPEN Groupe 2	15 min
08h45	08h50	Tests départ	Master 85	3 min
08h55	09h10	Essais libres	Master 85	15 min
09h15	09h20	Tests départ	Master 65	3 min
09h25	09h40	Essais libres	Master 65	I5 min
09h45	09h50	Tests départ	Master 50	3 min
09h55	10h05	Essais libres	Master 50	10 min
10h10	10h25	Pause		15 min
I 0h25	10h40	Essais Chronométrés	Open Groupe I	15 min
I 0h45	IIh00	Essais Chronométrés	Open Groupe 2	15 min
11h05	11h20	Essais Chronométrés	Master 85	I5 min
11h25	11h40	Essais Chronométrés	Master 65	15 min
I I h45	11h55	Essais Chronométrés	Master 50	10 min
I 2h00	13h40	Repas		
13h45	I 4h05	Manche I	Master 85	15 min + 1t
14h10	l 4h30	Manche I	Master 65	15 min + 1t
I 4h35	14h45	Manche I	Master 50	8 min + It
I 4h50	15h15	Manche I	MX1/MX2	20 min + It
l 5h20	l 5h45	Manche I	125 / Open	20 min + It
l 5h45	16h00	Pause		15 min
16h00	16h20	Manche 2	Master 85	15 min + 1t



## **RÈGLEMENT PARTICULIER 2023**HORAIRES PREVISIONNELS\*

Moto-Club: Rochois C0780

Date: 02/07/2023 - Epreuve FFM 629 Lieu: Fillière, Thorens-Glières (74) \*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
16h25	16h45	Manche 2	Master 65	15 min + 1t
16h50	17h00	Manche 2	Master 50	8 min + 1t
17h05	17h30	Manche 2	MX1 / MX2	20 min + 1t
17h35	18h00	Manche 2	125 / Open	20 min + 1t
18h45		Remise des Prix	Toutes catégories	
		CUB RUTUS		